

Maître Melissa EYDOUX - Avocat au barreau d'AVIGNON
10 A avenue de la Poulasse Les Naïdes II 84000 AVIGNON I
et Maître Marcel BENHAMOU & Maître Gaëlle HARRAR
Avocats associés au barreau de NICE
48, Rue Gioffredo 06000 NICE - Tel 04.92.47.73.17 - <https://benhamou-harrar.fr>

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES - EN UN LOT

Sur la commune LE PONTET (84130), 254 rue des Hirondelles dans un ensemble immobilier dénommé LE JARDIN DES VIGNERONS, cadastré Section AV n°19 et section AV n°40 lieudit rue des Hirondelles pour une contenance de 1ha 12a 62ca
- Lot n° 137 UN APPARTEMENT - Lot n° 312 UN PARKING

ADJUDICATION JEUDI 20 MARS 2025 à 14h

à L'AUDIENCE du Juge de l'Exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AVIGNON Palais de Justice 2 boulevard LIMBERT 84000 AVIGNON
à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immobiliers ci-dessous désignés.

A la requête de : La société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD), venant aux droits de la société BANQUE PATRIMOINE ET IMMOBILIER (BPI), SA au capital de 124.821.703€, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 379.502.644, y demeurant 39 rue Mstislav Rostropovitch 75017 PARIS, représentée par son directeur général en exercice, domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la société BANQUE PATRIMOINE ET IMMOBILIER suite à fusion par voie d'absorption de la société BANQUE PATRIMOINE ET IMMOBILIER (BPI) par la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD) et la dissolution de plein droit, sans liquidation de la société BANQUE PATRIMOINE ET IMMOBILIER (BPI) en date du 1^{er} mai 2017.

Ayant pour domicile élu au cabinet de Maître Melissa EYDOUX, avocat au barreau d'AVIGNON, laquelle se constitue et occupera pour le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE sur le présent et ses suites, lequel accepte de recevoir les communications d'actes et pièces de façon dématérialisée, plaidant par Maître Gaëlle HARRAR, Avocat associé au Barreau de NICE - gaelle.harrar@wanadoo.fr

Désignation : Les biens et droits immobiliers sis sur la commune LE PONTET, département du Vaucluse, lieudit rue des Hirondelles dans un ensemble immobilier dénommé LE JARDIN DES VIGNERONS soumis au régime de la copropriété. Figurant au cadastre de ladite commune sous : Section AV n°19 et section AV n°40 lieudit rue des Hirondelles pour une contenance de 1ha 12a 62ca, à savoir : - Lot n° 137 UN APPARTEMENT situé au niveau R+3 du Bât. B escalier B1 portant le n°137 sur le plan du niveau R+3 Bât. B et le n° architecte B 322 comprenant : entrée, séjour, deux chambres, cuisine, salle de bains, wc, dégagement, et les 87/10.000^e des PCG. **Superficie Loi Carrez : 50,90 m²** - Lot n° 312 UN PARKING situé à l'extérieur des Bât. A et B portant le n° 312 sur le plan de masse et le n° architecte 7, et les 03/10.000^e des PCG.

Tels que lesdits biens se poursuivent et comportent, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et

mitoyennetés, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes.

Occupation : Le procès-verbal descriptif dressé par Maître SIMON Commissaire de Justice, précise que ledit bien se trouve **vide et inoccupé**. Le syndic de copropriété est la société H4 IMMO à Nîmes sis 19 Bd Amiral Courbet, 30000 Nîmes.

L'ensemble immobilier a fait l'objet :

- Etat descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître CAFLERS Notaire à NICE le 06/12/2005 publié au premier bureau du service de publicité foncière d'AVIGNON le 16/01/2006 volume 2006 P 383
- Extension de servitude et constitution suivant acte du 23/11/2006 publié au premier bureau du service de publicité foncière d'AVIGNON le 03/01/2007 volume 2007 P 40 et reprise pour ordre du 23/11/2006 publié le 19/01/2007 volume 2007 D 879.

Mise à prix : DIX HUIT MILLE EUROS 18.000 €
(outre les frais des poursuites payables en sus y compris TVA)

Conditions de l'adjudication : L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente n° 24/1174 déposé le 30/04/2024 par Maître Melissa EYDOUX au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON, où il peut être consulté, ainsi qu'au cabinet de l'avocat (<https://benhamou-harrar.fr>).

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON.

Il devra avoir été consigné entre ses mains par chèque de banque à l'ordre du bâtonnier de l'Ordre des avocats ou justifié d'une caution bancaire irrévocable de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € soit 3.000 €.

Surenchère : de 10 % possible dans les dix jours de l'adjudication, par un avocat inscrit au barreau d'AVIGNON.

VISITE par la SCP SIMON et ASSOCIES, Commissaires de Justice : Vendredi 07 mars 2025 de 10h à 11h